



Ouagadougou, le 21 SEPT 2022

N°2022- /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a l'honneur de porter à la connaissance **des lauréats du baccalauréat de la série A de la session de 2022**, que l'Etat burkinabé offre, **au titre de l'année académique 2022-2023, des bourses nationales pour des études de cycle licence en Criminologie à l'Université Félix Houphouët BOIGNY en Côte d'Ivoire.**

Le nombre de bourses disponibles est de : **six (06)**

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leur dossier de demande sur la plateforme CAMPUSFASO à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Procédure

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifier que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
 - assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
 - veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt de candidature ;
- après le dépôt, reconnectez-vous et vérifiez que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

1. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Peuvent faire acte de candidature :

- **les bacheliers de la série A** admis au baccalauréat de la session de 2022 **au premier tour** ;
- les candidats des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) remplissant les conditions suivantes :
 - être de nationalité burkinabè ;
 - être âgé de **22 ans** au plus au 31 décembre 2022 ;
 - avoir une moyenne d'au moins **12/20** au baccalauréat.

2. COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces légalisées suivantes :

- 1- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè;
- 2- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2022 ;
- 3- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat, session de 2022 ;
- 4- une autorisation de la hiérarchie pour les candidats des Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

*Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme du **22 au 29 septembre 2022 au plus tard à 23 h 59 min.***

NB :

- *tout dossier incomplet est irrecevable ;*
- l'attribution de la bourse tiendra compte du principe de quota de 30% de l'un et l'autre sexe et de 30% également pour les candidats des Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr Touridomon Issa SOME
Chevalier de l'Ordre des Palmes académique